



R é g l e m e n t e r , c o n t r ô l e r , i n f o r m e r

L'ESSENTIEL

- Publication du Plan national de gestion des matières et des déchets radioactifs 2010-2012
- Circulaire rayonnements ionisants ► Projet de réacteur EPR à Penly ► Le Livre blanc Tritium
- Incidents à la centrale de Chinon et chez Feursmétal ► Chiffres clés

ENJEU

PNGMDR, une feuille de route ambitieuse

La nouvelle édition du Plan national de gestion des matières et des déchets radioactifs (PNGMDR), élaborée au sein d'un groupe de travail pluraliste, a été présentée le 4 juin 2010 par Pierre-Franck Chevet, directeur général de l'Énergie et du Climat (DGEC) au ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de la Mer et André-Claude Lacoste, président de l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN).

Publiée le vendredi 4 juin dernier à la suite des échanges au sein d'un groupe de travail pluraliste, la nouvelle édition du Plan national de gestion des matières et des déchets radioactifs (PNGMDR) poursuit l'effort d'amélioration de la gestion des matières et des déchets radioactifs, grâce à un programme de travail conséquent pour les années à venir. Les actions engagées dans le cadre du PNGMDR précédent, publié début 2007, seront intensifiées : poursuite des projets de stockage en couche géologique profonde (HA-MAVL) et à faible profondeur (FA-VL), conditionnement des déchets historiques, réduction de l'impact à long terme des stockages de résidus miniers, mise en place de nouvelles filières pour les déchets n'en disposant pas encore. Un plan d'actions est également lancé dans de nouveaux domaines : programmation de la reprise de déchets de certains anciens entreposages, étude de l'impact de la réutilisation historique de stériles miniers et amélioration de la cohérence globale de la gestion des matières et déchets radioactifs. Par ailleurs, cette nouvelle édition a été fortement complétée en termes d'informations sur la gestion des matières radioactives pour appréhender pleinement la nature des déchets produits aujourd'hui, des matières valorisées et des matières en attente de valorisation.

Le groupe de travail pluraliste qui a travaillé à l'édition de ce Plan national de gestion regroupe, sous la présidence conjointe de la DGEC et de l'ASN, les producteurs de déchets, les représentants politiques et administratifs, les organisations responsables de la gestion des déchets radioactifs et non radioactifs ainsi que les associations et parties prenantes concernées. www.asn.fr

ACTIVITÉS DU COLLÈGE

▲ **27 mai 2010** : rencontre annuelle avec la Société française de radiothérapie oncologique (SFRO). Les discussions ont notamment porté sur la déclaration des événements de radiothérapie à l'ASN, l'organisation de la radiophysique médicale et les inspections.

▲ **7 et 8 juin 2010** : participation à la conférence sur l'établissement d'organismes nationaux de gestion des déchets organisée par l'AIEA.

AGENDA

24 mars - 24 juil. 2010
Commission particulière de débat public "Penly 3 - réacteur de type EPR", Dieppe (Calvados).

14 juin - 13 juil. 2010
Exposition itinérante ASN-IRSN "Nucléaire et société", Épinal (Vosges).

30 juin - 1^{er} juil. 2010
Réunion du groupe européen de radioprotection HERCA, Oslo (Norvège).

8 juillet 2010
Conférence de presse de présentation du n°188 de la revue *Contrôle et du Livre blanc Tritium*, Paris.

L'ASN EN ACTIONS

Rayonnements ionisants

Circulaire L'ASN a co-signé le 21 avril avec la Direction générale du travail une circulaire relative aux mesures de prévention des risques d'exposition des travailleurs aux rayonnements ionisants. Le texte a pour objet d'explicitier les dispositions en matière de radioprotection prévues par le code du travail et de clarifier certaines modifications réglementaires apportées au Code du travail lors de sa dernière mise à jour. www.asn.fr

Revue du réacteur ATMEA 1

Options de sûreté L'ASN a répondu favorablement à la demande d'ATMEA, coentreprise formée par AREVA et l'industriel japonais Mitsubishi Heavy Industries (MHI), de réaliser une revue des options de sûreté d'un nouveau réacteur à eau sous pression dénommé ATMEA 1, destiné principalement à l'exportation. L'ASN, qui, au-delà de ses actions en France, s'investit dans les relations internationales, avec pour objectifs de contribuer au renforcement de la sûreté et de la radioprotection dans le monde et de promouvoir le haut niveau de sûreté qu'elle exige en France, rendra publiques les conclusions de cet examen à l'automne 2011. www.asn.fr

Construction d'un réacteur EPR

Débat public À la suite de l'annonce faite le 30 janvier 2009 par le Président de la République du projet d'un deuxième réacteur électronucléaire de type EPR sur le site de Penly (Seine-Maritime), EDF a saisi la Commission nationale du débat public (CNDP). Celle-ci a décidé d'organiser un débat du 24 mars au 24 juillet 2010 sur l'opportunité, les objectifs et les caractéristiques principales du projet. L'ASN met à disposition sur son site ses réponses aux questions qui ont été posées à la CPDP Penly au cours de ce débat sur différents aspects réglementaires ou sur des éléments liés à la sûreté du nucléaire en général et d'EPR en particulier. www.asn.fr



Le Livre blanc Tritium

Le Livre blanc Tritium, publié par l'ASN, dresse un état approfondi des connaissances existantes sur le tritium : les techniques disponibles de piégeage et de traitement, l'impact sur l'environnement et sur l'homme. Il est l'aboutissement des travaux de deux groupes de réflexion pluralistes menés sous l'égide de l'ASN depuis 2008. Cet ouvrage scientifique présente les recommandations des deux groupes ainsi que la position et les actions engagées par l'ASN. Il sera présenté lors d'une conférence de presse le 8 juillet 2010, diffusé auprès des pouvoirs publics et des associations de protection de l'environnement et disponible sur www.asn.fr

L'ACTUALITÉ DU CONTRÔLE

Centre CEA de Saclay (Essonne)

Importante inspection de revue à Saclay

L'ASN a mené, du 31 mai au 4 juin, sur le site du CEA de Saclay une inspection de revue par une équipe de sept inspecteurs de la sûreté nucléaire de l'ASN, accompagnés d'experts de l'IRSN, sur le thème du « management de la sûreté ». Les inspecteurs ont contrôlé six installations nucléaires de base (INB), la cellule de contrôle de la sécurité des INB et des matières nucléaires (CCSIMN), les unités de soutien logistique, technique et des technologies de l'information (USLT2I), le service de soutien aux projets, à la sécurité et à la sûreté (SP2S) et la direction du centre ainsi que la direction déléguée aux activités nucléaires de Saclay. L'ensemble des demandes d'actions correctives et des observations de l'ASN font l'objet d'une lettre de suite disponible sur le site Internet de l'ASN. www.asn.fr

Incident de niveau 2 au réacteur n° B4 de la centrale nucléaire d'EDF de Chinon (Indre-et-Loire)

Irradiation d'un travailleur dans le bâtiment combustible

À la suite de l'irradiation accidentelle le 23 avril 2010 d'un travailleur d'une entreprise prestataire d'EDF, lors d'une activité de mise en propreté dans le fond d'une piscine du bâtiment combustible du réacteur n°B4 de la centrale nucléaire de Chinon, dont EDF l'a informée le 27 avril, l'ASN a mené une inspection sur site le 3 mai. Ce travailleur, en tenue étanche ventilée, a été irradié lors de la manipulation d'un objet (de la taille d'une pièce de 10 centimes d'euro) trouvé dans le fond de la piscine. L'ASN a confirmé le classement de cet incident au niveau 2, proposé par EDF et l'entreprise. www.asn.fr

Classement au niveau 2 de l'échelle INES d'un incident au sein de la société Feursmetal (Feurs, Loire)

Contamination de six intervenants

L'ASN a classé au niveau 2 de l'échelle INES la contamination de six personnes intervenant dans les locaux de la société Feursmetal (Feurs, Loire), le 26 mai, lors d'une opération de récupération d'une source radioactive de cobalt 60 de haute activité (1,25 TBq) coincée dans la gaine d'éjection d'un gammagraphe. Après une première opération sans succès, une seconde, programmée le 26 mai, par Feursmetal, Cegelec et l'IRSN à qui Cegelec a fait appel, prévoyait la mise en œuvre de robots afin de récupérer et de mettre en sécurité la source. Détériorée lors de l'opération, la source a perdu son étanchéité ce qui a conduit à la contamination des six intervenants. www.asn.fr

CHIFFRES CLÉS

Au 10 juin 2010, la rubrique du *Bulletin Officiel* de l'ASN compte :

81

avis de l'ASN sur des projets de texte législatif ou réglementaire ou des questions particulières.

185

décisions réglementaires à caractère technique ou autorisations.

11

délibérations du collège.

AIEA

Gestion de déchets radioactifs

L'AIEA, avec le soutien de l'ASN, de la DGEC et de l'ANDRA, a organisé les 7 et 8 juin à Paris une réunion technique sur la création d'organismes nationaux de gestion de déchets radioactifs. La tenue de cette réunion, à laquelle 110 représentants de plus de cinquante pays ont participé, est l'une des initiatives préconisées lors de la 3^e réunion d'examen de la convention commune sur la sûreté de la gestion du combustible usé et la sûreté de la gestion des déchets radioactifs pour maintenir la continuité des échanges entre deux réunions d'examen. Parmi les principaux thèmes abordés figurent la responsabilité de l'État et le développement d'une politique nationale de gestion des déchets, l'indépendance et les missions des organismes nationaux, notamment en matière d'information du public. Après des discussions animées et denses, le président de l'ASN a clos cette réunion en souhaitant notamment que d'autres réunions thématiques soient organisées à l'avenir.

Jordanie

Réception d'une délégation du Sénat jordanien

André-Claude Lacoste, président de l'ASN, accompagné de Marie-Pierre Comets, commissaire, ont accueilli le 1^{er} juin une délégation jordanienne. A.-C. Lacoste a présenté à M. Taher Al Masri, président du Sénat de Jordanie, la manière dont l'ASN contrôle le parc électronucléaire français et l'assistance que l'ASN apporte, via l'ICSN, à l'Autorité de sûreté jordanienne. Il a exposé à M. Al Masri les enjeux en termes de sûreté auxquels était nécessairement confronté un pays projetant de construire une centrale nucléaire.

Les 8 et 9 juin, à Amman, l'ASN a ensuite animé, avec l'appui de l'IRSN, un séminaire sur la sûreté nucléaire. Elle y a décrit les étapes incontournables pour la mise en place d'une Autorité de sûreté et d'un système réglementaire robuste et rappelé que le lancement d'un programme nucléaire ne peut sérieusement s'accomplir sans un délai préalable de dix à quinze ans.

VU SUR
asn.fr

► Voir les vidéos de l'ASN sur www.dailymotion.com/ASN_Publications

LETTRE MENSUELLE
ÉDITÉE PAR L'AUTORITÉ
DE SÛRETÉ NUCLÉAIRE



6, place du Colonel Bourgoïn - 75012 Paris - Tél. : +33 (0)1 40 19 86 00
www.asn.fr. Directeur de la publication : André-Claude Lacoste, président de l'ASN.
Directeur délégué : Alain Delmestre.
Rédactrice en chef : Pascale Luhez - asn.publications@asn.fr
Conception, rédaction et réalisation : SCRIPTO SENSU - 25, rue Saint-Sébastien, 75011 Paris - Tél. : +33 (0)1 48 05 14 59 - www.scriptosensu.com
Impression : La Lettre de l'ASN est publiée à 1 700 exemplaires par Inter Routage 49-55 rue des Écoles - 93 321 Aubervilliers CEDEX - N° ISSN 2101-9762
Prochain numéro début octobre 2010.